

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2022-020/CR-Sik

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme MLI/021 (Programme Développement Rural et Sécurité Alimentaire ) financé par la Coopération Luxembourgeoise, le Président du Conseil Régional de Sikasso lance un avis à manifestation d'intérêt relatif à la constitution d'une liste de bureaux d'études pour la réalisation des études techniques (APS et APD) de la piste Kouoro barrage- Kabarasso-Dogoni-Koumankou (sésame, riz, soja, fonio, piment).

Les bureaux d'études intéressés de postuler à l'appel d'offres peuvent manifester leurs intérêts à travers la fourniture des pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Président du Conseil Régional de Sikasso ;
- Une copie certifiée conforme du registre du commerce ;
- Une copie certifiée conforme de la carte d'identification fiscale ;
- Une copie certifiée conforme du certificat de non-faillite datant d'au moins trois (03 mois) ;
- Une copie certifiée conforme du quitus fiscal en cours de validité ;
- Une copie conforme de l'Agrément ou carte professionnelle.

Seuls les bureaux d'études ayant une qualification et une expérience dans le domaine de la construction des pistes rurales et ponts peuvent être retenus.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés **sous pli fermé** avec la mention « *Manifestation d'intérêt relative aux études techniques (APS et APD) de la piste Kouoro barrage- Kabarasso-Dogoni-Koumankou* » **au plus tard le vendredi 16 décembre 2022 à 09 heures au Secrétariat du Conseil Régional de Sikasso.**

Pour toutes autres informations complémentaires, adressez-vous au Secrétariat du Conseil Régional de Sikasso, Quartier Administratif : Conseil Régional de Sikasso Tél : (+223) 21 62 14 31/ Tél : 75 15 58 78 E-mail : contact@crsikasso.ml.

Sikasso, le **15 NOV 2022**  
Le Président



**Yaya BAMBA**  
Ingénieur-Géologue

